

## COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2010

Le 10 Décembre 2010 à 20H15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : VILLANNE JF – MION R – AUBIN X — DUCOVAT D - PFEIFFER JL- VASQUEZ E – LERAYER M.

Absents excusés : GENET JP – PELLEGRINI S (pouvoir à VILLANNE JF)

Secrétaire de séance : PRUNIER V

#### **1. Validation du CR de la réunion du 12 novembre 2010**

Le dernier compte rendu de réunion de conseil est approuvé dans sa version finale après quelques modifications apportées en séance.

#### **2. Préparation du budget 2011 et analyse financière prospective**

Les conseillers sont invités à proposer des idées d'investissement, d'achats ou de travaux pour les années prochaine et suivantes. Aucune priorité n'est discutée ou décidée à ce stade.

Quelques estimations sont déjà disponibles. Ainsi la seconde tranche de voirie avec les rue de l'église, AFN et le chemin des Usages pour 10k€, le chemin de la Métairie pour 4k€, un second parking vers l'église pour 29k€ pour toute la surface...

Les multiples autres idées concernent pêle-mêle l'aménagement sur la place centrale d'un ou plusieurs jeux pour jeunes enfants, une rénovation du terrain de tennis en un terrain multi-sport, un bras articulé pour le tracteur communal, l'achèvement des travaux au lavoir, la reprise effective des concessions abandonnées et menaçant de s'effondrer au cimetière, la mise en place d'un columbarium, la réfection des murs du cimetière, l'achat d'un défibrillateur, le chemin du Monument aux Morts, l'enfouissement de réseaux, la suite de l'extension du réseau ou du remplacement d'ampoules d'éclairage public, la reprise de la toiture de l'église plus quelques autres endroits à renforcer, la réparation des dégâts des eaux du bureau du Maire et du vestiaire visiteurs, l'achat de chauffe-eaux neufs pour les vestiaires, l'achat de convecteurs neufs et programmables pour les vestiaires, l'achat de porte-manteaux neufs pour les vestiaires, un investissement préventif sur le réseau d'eau, la clôture des réservoirs, l'isolation du bâtiment de la mairie pour éviter les pertes par les toits, l'ensemencement du terrain du puits, l'achat de tonneaux de fleurissement pour remplacer ceux qui sont dégradés, des outils pour les employés communaux, le devenir des salles de classe, le projet de la salle des fêtes au château avec une convention public / privé, des arbres et arbustes pour la place centrale, le remplacement de la fenêtre de la salle du conseil.

Pour connaître l'impact budgétaire précis de la construction de la nouvelle école du RPI, maintenant que le dossier photovoltaïque est bien ancré, que le système de chauffage a été corrigé, que les appels d'offre ont progressé, le Maire demande à ses adjoints auxquels il a délégué la représentation au SIGRS d'amener une synthèse précise des tarifs et échéanciers pour les années à venir. N'ayant aucune nouvelle du côté financier de l'opération, il demande explicitement aux adjoints de se renseigner à ce sujet et d'indiquer aux autres communes via le SIGRS ou autre son souhait de contribuer à cette partie du dossier, comme antérieurement lorsque des réunions existaient entre les trois Maires et les banques.

#### **3. Prix des affouages**

Le prix des affouages est maintenu constant à 15€ la part pour l'année 2011. Une part comprend généralement entre 3 et 5 stères selon les années. Le prix d'un stère de bois est par comparaison de 40€ environ. Il est à noter cette année une forte augmentation de la demande.

#### **4. Colis des Anciens**

Les colis seront réalisés par les soins des conseillers concernés : Ducovat D, Lerayer M et le Maire.  
La nouvelle formule d'un repas sera discutée pour l'année prochaine.

### **5. Réflexions sur de nouveaux services**

Le Maire suggère par exemple des visites chez les Anciens les plus sensibles ou isolés. Plutôt que l'implication des employés communaux, il est décidé de demander au CCAS d'établir une liste puis d'instruire ce point. Le Maire invitera les membres du CCAS à une séance de travail pour lancer l'opération.

Une autre piste serait une aide au recyclage des déchets pour les personnes qui ne peuvent pas le faire seules.

### **6. Calendrier**

Il n'y aura pas de permanence administrative les semaines 51 et 52, ni de permanence des élus les 24 et 31 décembre. La cérémonie des vœux est programmée le 29 janvier à 11h.

Les prochaines réunions de conseil sont prévues les 7 janvier, 4 février, 4 et 25 mars, 8 avril, 6 et 27 mai, et 17 juin pour le premier semestre. Le Maire réunira ses Adjointes à des dates définies ultérieurement.

### **7. Questions diverses**

- Considérant les dégradations du stade de foot par deux véhicules à moteur, illustrées en séance par des photos, le Conseil accepte à l'unanimité de donner mandat au Maire pour se constituer partie civile, pour réclamer des dommages et intérêts et agir en procédures de justice avec dépôts de plaintes ou autres, pour cet événement de dégradation, comme pour tous les évènements similaires qui pourraient se produire ultérieurement.
- Le Maire s'inquiète du délai important avant la pose des pare-ballons au stade, pourtant disponibles. Il est indiqué que ce dossier est suivi par le vice-président chargé de la Jeunesse et des Sports à la Communauté de Communes [M. Leprince] et qu'il devrait être traité bientôt. Le Maire demande que les luminaires soient nettoyés à l'occasion pour profiter de la nacelle et que les trous d'ancrage du panneau du stade soient également percés grâce à la foreuse aux emplacements à convenir.
- Une quinzaine de sapins ont été achetés pour les décorations de Noël, nombre en baisse par rapport aux années antérieures suite aux restrictions budgétaires du second semestre.
- Le Conseil mandate le Maire pour mener à bien les négociations pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune et du service des eaux.
- Le Maire rapporte que la réunion de l'Association Foncière du 3 décembre s'est déroulée dans un climat d'apaisement retrouvé grâce au jugement équitable du tribunal. L'Association Foncière indique qu'elle réalisera les travaux après un bornage des parcelles, et accepte pour le bien commun de refaire la surface du chemin sur sa nouvelle largeur.
- Le premier numéro du Petit Buceton est en cours de préparation entre le Maire et les quatre Adjointes.

Séance levée à 23h30.